Centre Nautique de Lorient

2nde manche du championnat de Bretagne
03 avril 2011

Lieu : Larmor-Plage (Plage et cale de Port Maria)

Inscriptions :

Cette épreuve étant organisée sous l'égide de la FFSA, et figurant comme régate qualifiante pour les championnats de France d'aviron de mer, les inscriptions se feront exclusivement par INTERNET (www.avironfrance.asso.fr puis cliquer rubrique Club).
Les mixtes de club doivent parvenir dans les mêmes délais prescrits ci-dessous par email à l'adresse suivante : L05@club.avironfrance.fr

LES ENGAGEMENTS NON RECUS SELON CES MODALITES
ou HORS DELAIS NE SERONT PAS ACCEPTES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 14 mars 2010 12h00
FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 30 Mars 2010 12h00

Une participation de 2,50€ par rameur engagé est demandée le jour de la course
(à l'accueil des équipages et à l'ordre du Centre Nautique de Lorient)

Nous vous rappelons que la présence des équipiers référents de chaque embarcation ainsi que celle du délégué de chaque association est OBLIGATOIRE lors de la réunion d'information.
Un émargement sera mis en place afin d'attester ces présences.
Les équipages non représentés lors de cette réunion se verront REFUSER LE DEPART de la régate.
(Article 24, code des régates en mer, FFSA)

Informations pratiques :

- Organisation :

CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT
Section aviron de mer
Quai Eric Tabarly - 56100 Lorient
Tél : 02 97 84 81 30 - Fax : 02 97 84 43 88
bienvenue@cnlorient.com

- Contacts : Luc 06 64 05 02 82 ou Rozenn 06 26 68 14 60

- Directeur de course : Paul TONNERRE
- Président du Jury : Nicolas PARQUIC

- Accueil : Cale de Port Maria et salle des algues. Larmor-Plage

- Marée : coefficient 83. Basse mer : 11h42. Pleine mer : 17h37

- Lieu embarquement : Cale de Port Maria (Larmor-Plage)

- Stationnement : camping les Algues pour remorques.

Programme de la journée :

- **9h00 à 10h15** : Accueil des équipages, confirmation des inscriptions, contrôle des licences

- **09h45** : Réunion des arbitres et du directeur de course

- **10h15 :** Réunion des équipiers référents et des barreurs

- **11h30** : Course Minimes (Filles/Garçons) parcours 1,5 Km (2XMH, 2XMF)
  Course Cadets (Filles/Garçons) parcours 6 Km (2XCH, 2XCF, 4X+CH, 4X+CF)
  Départ décalé pour les doubles Cadets et Minimes

- **12h30** : Course Juniors (Filles/Garçons) parcours 6 Km (2XJH, 2XJF, 4X+JH, 4X+JF)
  Départ décalé pour les doubles

- **13h45** : Course Seniors Féminines (1XSF, 2XSF, 4X+SF)
  Course quatre barré/Solo- Double départs décalés

- **15h15 :** Course Seniors Hommes (1XSH, 2XSH, 4X+SH)
  Course quatre barré/Solo- Double départs décalés

- **17h00** : Proclamation des résultats- Remise de récompenses- Pot

Parcours : Cf. annexes.

Instructions :

Nous demandons de respecter les horaires indiqués ci-dessus.
Les heures indiquées pour les courses sont celles auxquelles les équipages doivent être à la disposition du comité de course.

Lieu de la pesée : salle des algues (Larmor-Plage). Entre 2h et 1h avant l'heure du départ de la 1ère course à laquelle le barreur participe (Article 11, code des régates en mer, FFSA).

Sécurité :

- Sur l'eau : dispositif spécifique de sécurité (40cv à 260cv)
  - 1 bateau comité, 1 voilier pointeur
  - 2 Zodiac SNSM
  - 2 vedettes côtières de surveillance
  - 2 coques d'intervention rapide
- A terre : poste de secours
  - Horaires : 10h à 17 h
  - Lieu : promenade de Portmaria

Règle de course :

Les épreuves se dérouleront conformément au code des régates en mer FFSA, sous le contrôle d'un jury composé d'arbitres et de commissaires. Les participants devront être licenciés FFSA ou FISA et en règle au point de vue médical (certificat de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition).
L'équipier référent déclare avoir pris connaissance du règlement de course et prend la responsabilité de l'engagement de son équipage dans la course. Il certifie, par ailleurs, la présence de matériel de sécurité à bord (1 dispositif de remorquage, gilets de sauvetage par personne embarquée, 1 moyen de repérage lumineux – Division 240/aviron de mer). La présence de l'équipier référent à la réunion d'information étant obligatoire, celle-ci sera attestée par un émargement. Les équipages absents se verront refuser le départ.
Tout écart du circuit provoqué par l'équipier référent n'engage que sa responsabilité. Les réclamations éventuelles ne seront recevables que si elles sont effectuées dans le respect des dispositions du code des régates en mer FFSA (Article 29, paragraphe 9).
Des pénalités pourront être attribuées conformément au codes des régates en mer. Celles-ci sont à l'appréciation du jury en fonction de la faute commise et de la gêne occasionnée. Toutefois en application du règlement du championnat de Bretagne, il sera infligé une pénalité d'une minute pour faute au départ, ou à un virement de bouée.

Parcours de repli :

Pour des raisons météorologiques ou autres, le directeur de course, en accord avec le président du jury, pourra modifier ou annuler la régate. Un parcours de repli est prévu.

Le président de la Ligue de Bretagne
des Sociétés d'Aviron

Henri CHEVRIER

Visa
acquis.

Le président de la section Aviron
Centre Nautique de Lorient

Luc BODENNEC

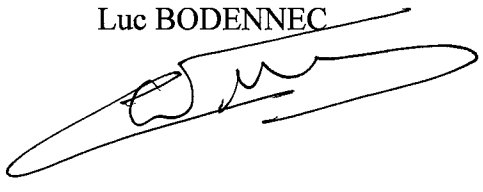

LES PARCOURS

1) mise à l'eau – zone d'échauffement

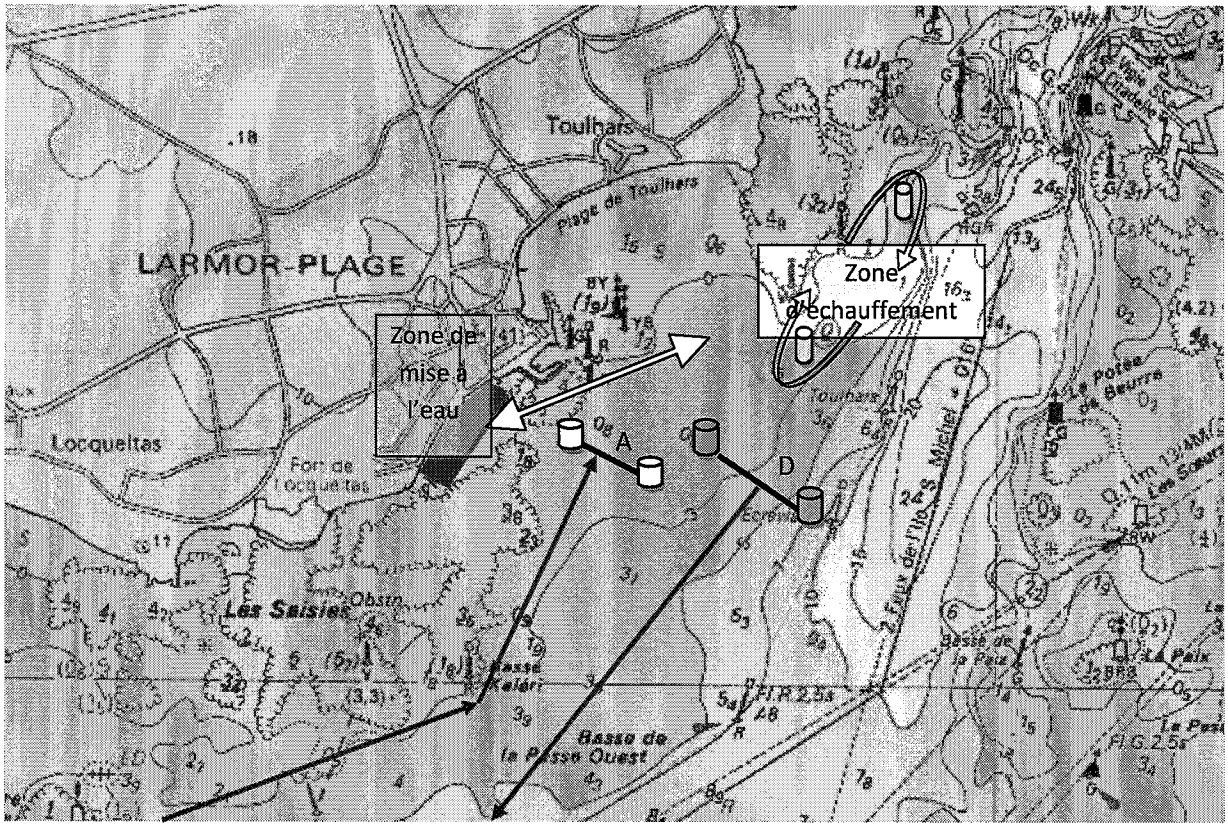

2) Parcours de base

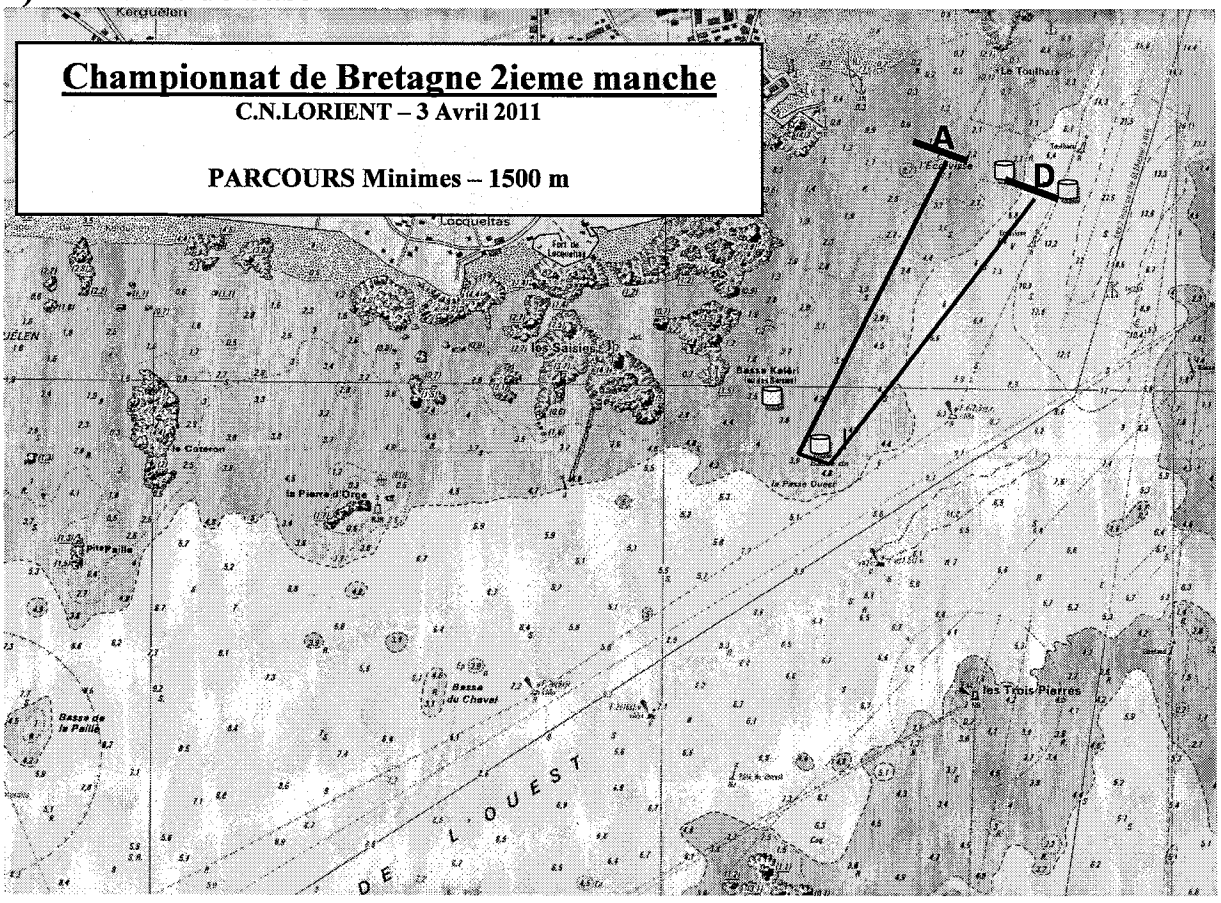

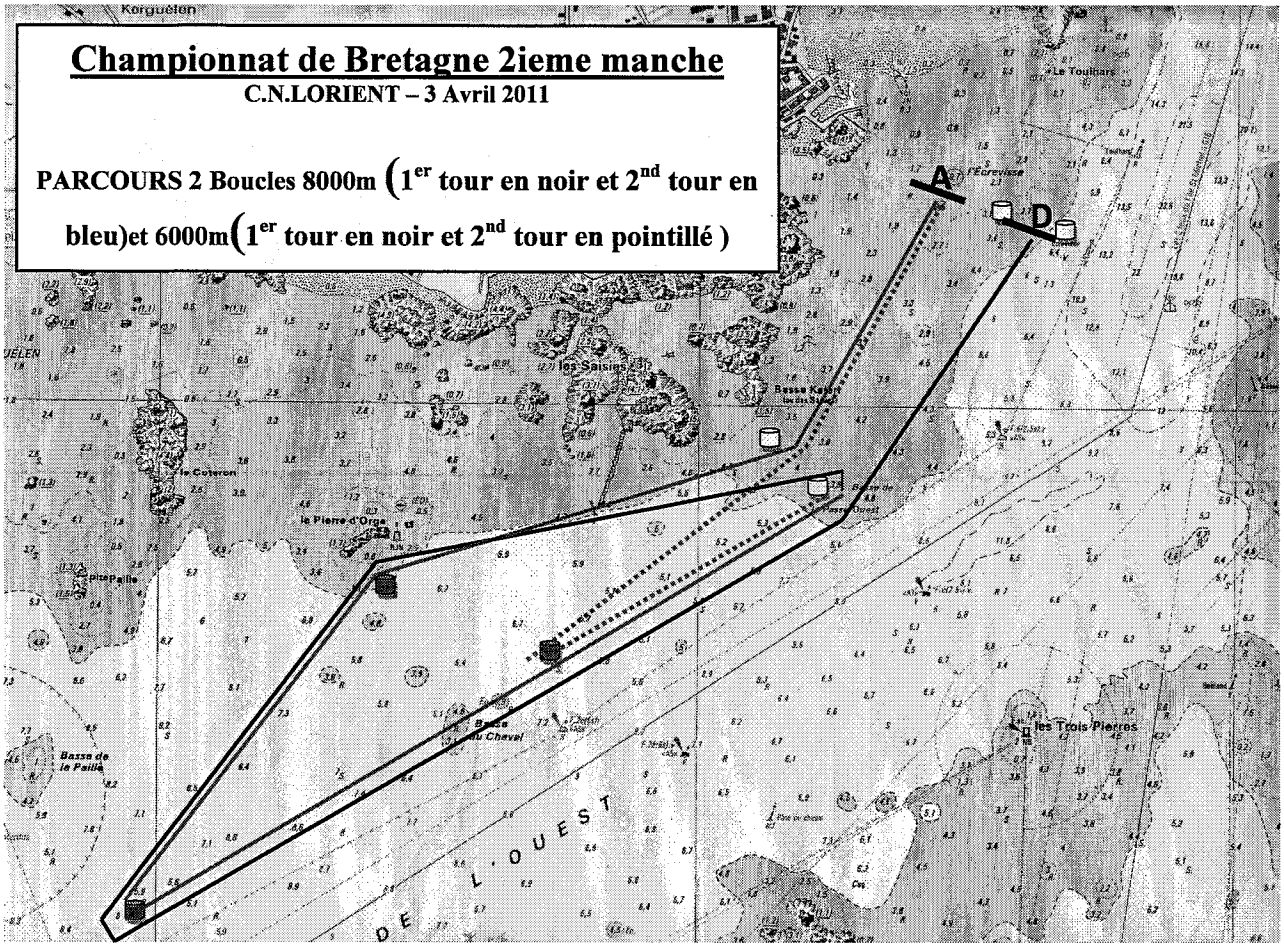

Championnat de Bretagne 2ieme manche

C.N.LORIENT – 3 Avril 2011

PARCOURS 2 Boucles 8000m (1er tour en noir et 2nd tour en bleu)et 6000m(1er tour en noir et 2nd tour en pointillé)

Championnat de Bretagne

C.N.LORIENT – 03 avril 2011

PARCOURS DE REPLIS SENIOR(E)S : 8000m

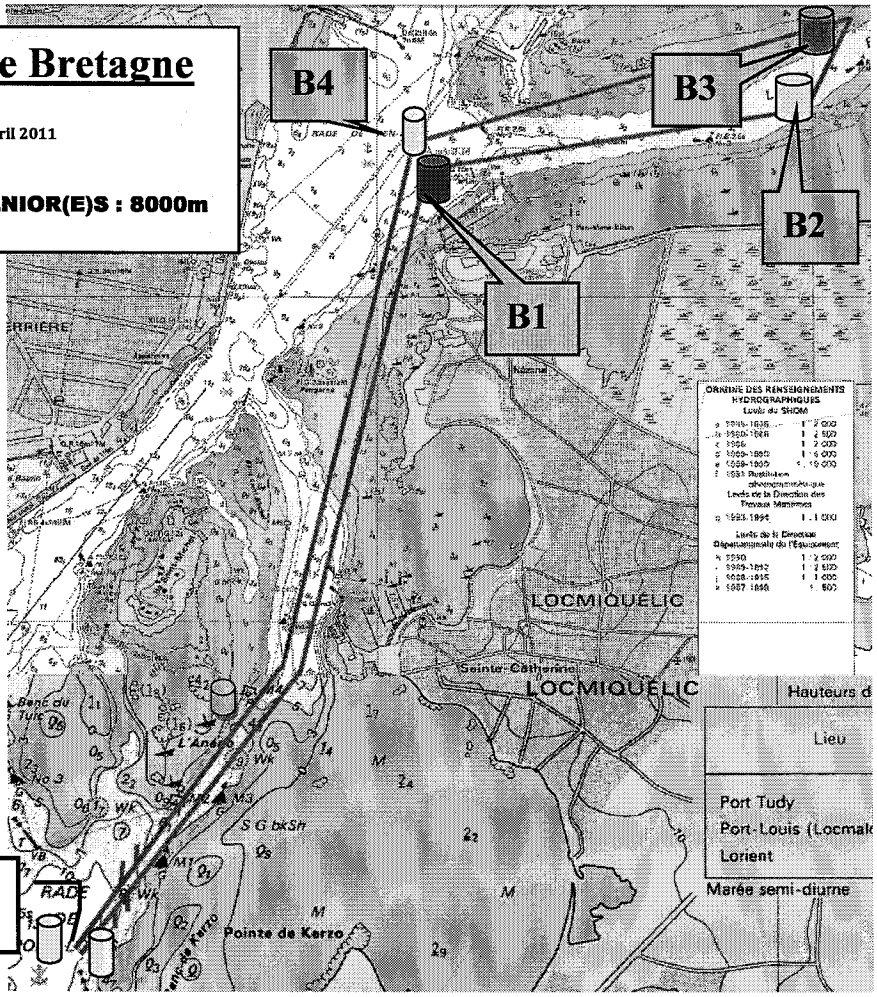

Départ et arrivée
ligne : 150m

Championnat de Bretagne

C.N.LORIENT – 03 Avril 2011
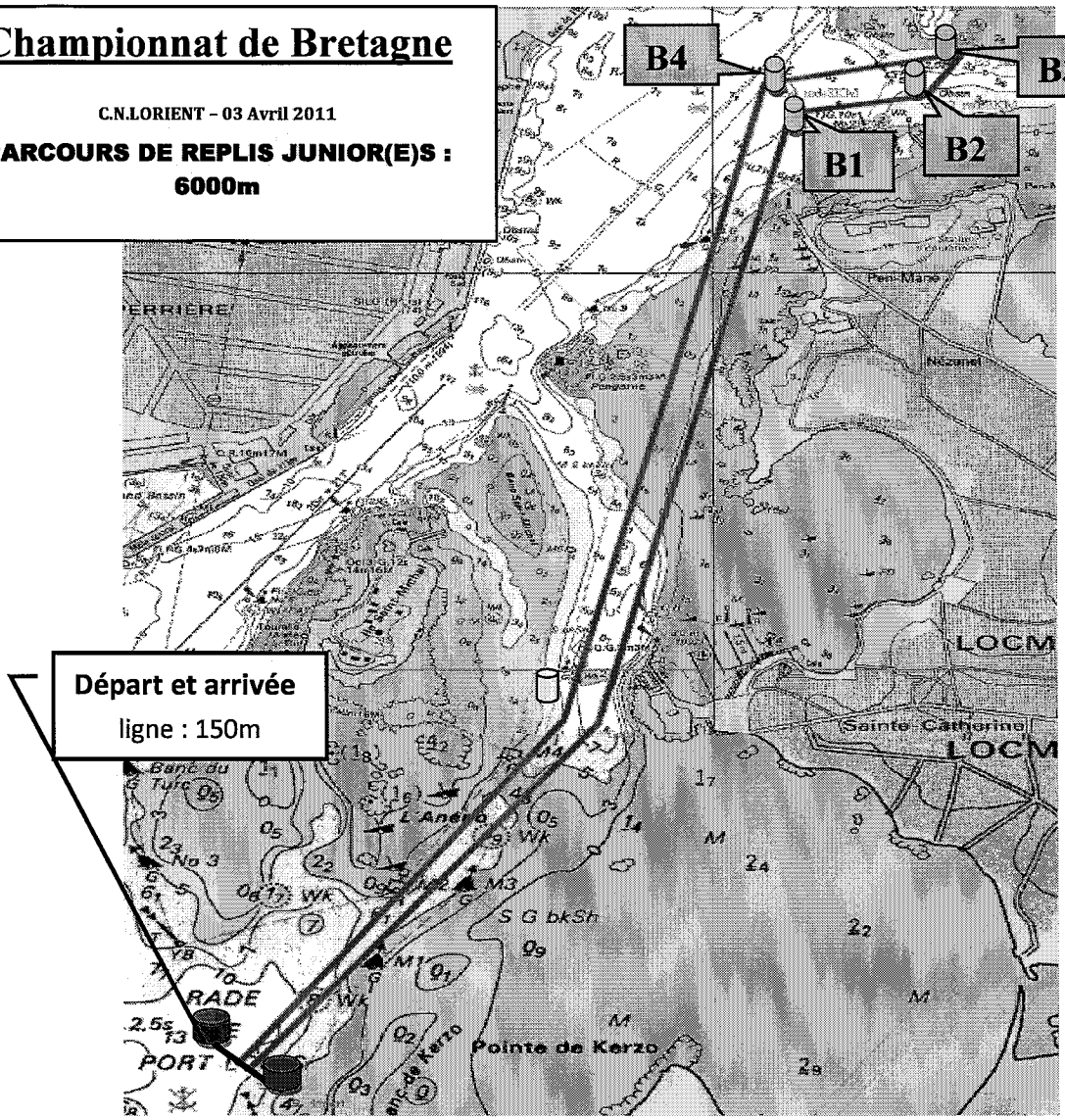
PARCOURS DE REPLIS JUNIOR(E)S : 6000m